

L'Anysetier

ISSN 1249-6960

N°79

Juin 2016



Journal international d'information
ORDRE INTERNATIONAL DES ANYSETIERS

Messsage de Politique Générale du Président à l'A.G. de Sabone le 13 mai 2016

Mesdames, Messieurs les Grands Maîtres, et les Membres du G.C.O,

Lors de l'Assemblée Générale de Lyon-Bron en mai 2015 je vous avais fait plusieurs propositions de modifications et d'améliorations des statuts et règlement intérieur.

Article 9 : Composition du Bureau :

Vous venez de voter à la majorité le maintien de la composition du Bureau à 4 membres. La Communication interne et externe et le Recrutement sont indispensables pour le développement de notre Ordre. Lors du prochain G.C.O. de septembre 2016, le Bureau proposera de nommer un Chargé de Mission et de définir la fonction exacte de ce poste très important. Le choix se fera parmi nos membres. Ce matin, certains intervenants ont fait preuve de la connaissance certaine du sujet.

Article 11 : Election du Bureau :

Je vous ai proposé ce matin de modifier la date limite de dépôt des candidatures ; actuellement le 1^{er} décembre.

Vous venez de voter à une très large majorité de reporter cette date limite au 15 février.

Œuvres sociales et culturelles :

Vous venez de voter à la majorité la modification de l'article 20 du règlement intérieur.

Je tiens à remercier les membres de la Commission des Œuvres Sociales et Culturelles, et son Président Horst Lechner pour le travail effectué pour que l'Ordre puisse accompagner les Commanderies dans leurs projets et réalisations d'actions sociales et culturelles.

tions d'actions sociales et culturelles.

Site internet :

Celui-ci continue d'évoluer, et principalement l'internationalité puisqu'une 4^{ème} langue, l'anglais, a été mise en place en 2015. Il reste encore beaucoup de traductions à faire. Depuis quelques semaines, ont été mises sur le site les photos des matériels vendus par l'Ordre.

J'en profite pour remercier Jean Le Grand pour son entière disponibilité pour faire évoluer notre site, ainsi que Mireille, notre secrétaire, qui sont toujours à votre disposition en cas de problème.

Par contre, je regrette que plusieurs Commanderies n'utilisent pas ce site en mentionnant toujours « site en construction ».

Trésorerie :

- Comme il vous l'a indiqué dans son rapport, le Trésorier Général va en 2016 rechercher des placements financiers productifs d'intérêts et bien sûr sans risque.

Informatique :

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire Général, le parc informatique devenu obsolète, a été renouvelé en fin d'année.

Pendant plusieurs mois, notre Ordre a traversé « une forte tempête ».

Je tiens à remercier personnellement les trois membres du Bureau qui m'ont apporté leur soutien sans faille durant cette période. Afin de ne pas revivre une telle situation, l'ordre doit mettre en place, rapidement, un Comité d'Ethique.



Lors de la dernière inter-Commanderie de printemps, la Région 8 a longuement évoqué ce sujet. En accord avec son Chancelier et son vice-Chancelier, les Grands Maîtres vont présenter au Bureau une synthèse de leurs réflexions. Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de la réunion du G.C.O. de septembre prochain.

Concernant les élections du Bureau en mai 2017, je ferai part de la décision de me représenter ou pas lors du G.C.O. de septembre prochain.

Je vous remercie de m'avoir prêté attention.

Michel Champion
Président de l'Ordre International
des Anysetiers



Nos Heïnes Avec une grande tristesse, nous avons le devoir de vous faire part de la disparition d'amis qui nous ont été très chers :

Notre Commanderie du Pays de Fribourg a la tristesse d'annoncer le décès, des suites de maladie, de notre Maître Gilbert Bugnon, fidèle membre depuis 2008, âgé de 66 ans. Nous conserverons de lui son large sourire et son amitié anysetière.

La Commanderie de l'Indre-en-Berry a la tristesse de vous annoncer le décès de son ami Jean-Claude Cambray, Maître Anysetier, survenu dans la nuit de Noël 2015. Jean-Claude Cambray était Anysetier depuis 1994, toujours présent à nos manifestations.

Félix Bénon, né en 1938, intronisé en 2006 est décédé le 13.11.2015. Nous sommes en pensées avec Danielle, sa femme et notre amie.

Francine Héïles, notre amie, Argentier Honoraire de la Commanderie d'Angoumois Aunis Saintonge s'est éteinte le 1er juin 2016 et nous laisse dans une immense tristesse. Nous garderons d'elle le souvenir des instants de joies et d'amitié.

A leur famille et leurs amis, nous présentons nos sincères condoléances et l'assurance de notre profonde amitié. Leur départ nous cause une grande tristesse, que Saint Serge les ait en sa sainte garde !

Bon Samaritain tu Seras

Commanderie de Bahia de Roses-Costa Brava

« Remise de don à deux associations »



Ci-joint la photo de remise du don supplémentaire de 1000€ qui porte à 6500€ les sommes remises depuis notre dernier Chapitre à l'association "els tramuntanets" et à la "fundacio Roses contra el cancer".

Ce don est destiné à un petit garçon de 2 ans atteint d'une maladie orpheline qui l'empêche de se tenir debout et va aider les parents lors de leurs déplacements à Barcelone. Il est intéressant de noter que depuis nos passages à la télé et dans la presse, les hôteliers locaux se mettent à donner également aux associations que nous suivons ce qui fait énormément de pub pour les anysetiers.

Montse Midan, Alcadesa de Roses ici présente (à genoux au premier plan) nous accorde depuis une bienveillante attention.

Nous espérons pouvoir continuer dans cette lancée...

Commanderie de Bourgogne

« Les Anysetiers de Bourgogne remettent un don aux Blouses Roses »

La Commanderie de Bourgogne de l'Ordre International des Anysetiers annonce, dans un communiqué de presse, avoir remis un don à l'association des Blouses Roses, lors de sa soirée, qui avait lieu le mercredi 18 novembre, à 18 h 30.

« Dans le cadre de ses actions en faveur des associations caritatives, la Commanderie de Bourgogne de l'Ordre International des Anysetiers a remis, lors de sa soirée à l'Espace Ricard de Dijon, son don annuel aux Blouses Roses.



Cette association qui compte une centaine de membres bénévoles intervient aussi bien auprès des enfants à l'hôpital qu'auprès des personnes âgées dans les maisons de retraite pour les distraire et les écouter, surtout lorsqu'elles sont seules. Guy Prévost, Grand Maître de la Commanderie entouré de son Chapitre, a eu le plaisir de remettre le chèque à Madame Morisson, présidente des Blouses Roses de Dijon. Il a félicité cette association pour le réconfort qu'elle apporte à cette grande diversité de public.

La soirée s'est prolongée par un cocktail animé par Marcel et Fredo rappelant le Montmartre des années 30.

Commanderie du Creusot-Cristallerie

« La Commanderie Le Creusot-Cristallerie continue ses dons. »

Ce mercredi matin les Anysetiers du Creusot et leur Grand Maître Gérard Bourdieu rencontraient Mr Claude Suchaud; président du club d'escrime « l'espérance Le Creusot » à la salle d'armes de l'Escale. Fidèle aux préceptes de l'Ordre, la Commanderie du Creusot, fait chaque année un don à diverse associations locales.

Cette année les Anysetiers ont soutenu l'action « Escrime et cancer du sein » qui permet aux dames ayant souffert de ce cancer de poursuivre une rééducation après l'épreuve de la maladie. Le maître d'armes Thierry Saulnier a suivi une formation en ce domaine et reçoit les dames en petits groupes pour une dizaine de séances. La Commanderie du Creusot a ainsi financé l'achat de 8 tenues d'escrime. Le président Claude Suchaut remercia chaleureusement les Anysetiers Creusotins pour leur soutien.



Dans les locaux de la Croix Rouge au Creusot Gérard Bourdieu et son chapitre ont remis un chèque de 2500 euros pour l'achat d'un fauteuil destiné à un jeune homme victime d'un grave accident et lourdement handicapé

Ce même soir un chèque de 1000 euros a été remis à Mme Liot, présidente de l'union locale de la Croix Rouge pour ses œuvres.

Fidèle aux principes de l'Ordre, la Commanderie, comme à son habitude, a tenu à reverser les bénéfices de ses diverses actions et animations en aidant à 3 reprises ceux qui en avaient besoin.





Les Commanderies nous Informent

Commanderie de Varna Dobroudja-Maritime

« Le voyage d'octobre 2015 en Bulgarie. »

26 Anysetiers et leurs amis atterrirent à Sofia, le 8 octobre en milieu de journée, accueillis par Georges et Sylvie sous une pluie battante. Après la soirée à Koprivchtitsa, village classé musée dans son ensemble grâce à la beauté de ses maisons, où les accueillait un petit groupe folklorique venu leur souhaiter la « Dobre Dochli ! » Départ pour Kazanlak au cœur de la Vallée des Roses, après un magnifique concert, la visite du tombeau thrace d'Ostrusha nous montra, encore une fois la richesse de cette civilisation. Un arrêt rapide au Monastère de Shipka, un excellent déjeuner dans une superbe « méhana » de Gabrovo et nous voici à Varna sur les bords de la « Chernomore ». Le samedi matin, la visite du Musée Archéologique, nous faisait découvrir, entre autres, le « plus vieil or du monde » datant de 6000 ans avant J-C, puis nous préparons la soirée de gala. A une heure déjà avan-

pade de notre voyage ! Arrêt-photo devant l'énorme bâtiment du Parlement, puis tour de ville en bus de ce « Petit Paris ». Bien que la ville soit loin de ressembler à notre capitale, c'est le coup de cœur général : tout le groupe est surpris par l'importance et la beauté de ces grandes perspectives avec bassins et fontaines, bordés d'anciens palais. Petite promenade à pied en son cœur où le point d'orgue sera le déjeuner à « Caru'cu bere » au décor extraordinaire et où un petit orchestre des jeunes violonistes crée une ambiance très « viennoise ». Retour vers la Bulgarie et Veliko Tarnovo où nous arrivons pour l'émouvant « Son et lumière » sur la colline de Tsarevets !

Mercredi 14 octobre : flâneries le matin dans les rues de Veliko Tarnovo, avant de nous diriger vers Arbanassi où un chœur local nous interprète une partie de la liturgie orthodoxe. Quelles voix, quelle émotion ! Quelques larmes perlent aux yeux de certains devant la beauté de cette interprétation ! Après le déjeuner, nous repartons pour Sofia où nous arrivons à l'heure des « bouchons » ! Avant d'atteindre le Centre Culturel où le groupe des « Voix



cée de la nuit, il fallut se quitter avant de se retrouver tous, Bulgares et Français, le lendemain pour la cérémonie au Monument aux Soldats et Marins Français morts pendant la Guerre de Crimée, disparus loin de chez eux en 1854-1855 et un peu oubliés par l'Histoire. Après le déjeuner au bord de la mer, Maria une jeune poétesse nous récite ses œuvres accompagnée par Christian à l'orgue, au piano, ou à la flûte.

Le lundi 12, nous nous dirigeons vers les vestiges de la ville de Pliska, 1^{ère} capitale de la Bulgarie de 681 à 893 ; déjeuner à la ferme chez nos amis Georges et Kristina puis nous partons vers Shumen où 4 jeunes virtuoses nous attendent pour un concert en la Maison-Musée de Pantcho Vladigerov, l'un des plus grands compositeurs et pianistes bulgares. Après la visite du Monastère rupestre de St Dimitri Bassarbovski, nous arrivons à la nuit à Roussé toujours sous la pluie sur les bords du Danube, qui nous paraîtra vert !! Le lendemain matin en nous rendant à Bucarest, petite esca-

Cosmiques » nous attend pour un dernier concert. Le chœur est tout auréolé du Premier Prix remporté trois jours plus tôt à Munich. L'air final simule un carillon sonnante à toute volée ; seules les voix créent cette sensation, aucun instrument ne les accompagne. Pour nous, encore cette fois « Le Mystère des Voix Bulgares » n'est pas prêt d'être résolu ! Tout le groupe est béat d'admiration et c'est sous le coup de cette émotion que nous gagnons notre hôtel Expo, où, à notre habitude, nous terminons notre circuit en chansons. Mais après le magnifique concert auquel nous venons d'assister, nous osons à peine entonner quelques airs traditionnels.

Jeudi 15 Octobre, après un dernier tour de ville, derniers achats aux Halles et clin d'œil à l'immense champ de fouilles archéologiques de l'ancienne Serdica, nous regagnons l'aéroport. C'est déjà l'heure des Adieux ! Rendez-vous est déjà pris pour 2016. Le Chapitre Magistral aura lieu le 8 octobre à Varna.

Do Godina Bulgaria ! Do scoro Varna !

Commanderie du Creusot-Cristallerie

« Réveillon de la Commanderie Le Creusot-Cristallerie »

Tous les deux ans la Commanderie Le Creusot Cristallerie organise un réveillon le 31 Décembre

Cette année encore cette soirée a remporté un grand succès.

320 personnes ont fêté la nouvelle année dans la salle de l'Alto superbement décorée et illuminée par les membres de la Commanderie.

Le menu concocté par Bourgogne Morvan Traiteur a ravi les participants : harmonie de foie gras, duo de lotte et homard, filet de Charollais aux truffes, fromages et assiette gourmande Le tout arrosé de Givry blanc et de Pernand Vergelès.

La soirée animée avec brio par l'orchestre



Calypso s'est prolongée jusqu'au petit matin dans une ambiance fort joyeuse.

La souscription gratuite dotée de nombreux lots dont un week-end pour deux en Auvergne a comblé les heureux gagnants

Cette soirée très réussie grâce à l'implication de toute la Commanderie a permis de dégager des bénéfices qui, comme les années précédentes, seront entièrement reversés à des œuvres caritatives

La Commanderie Le Creusot Cristallerie soutient « Escrime et cancer du sein »



Les Commanderies nous Informent

Commanderie Genevoise

« La Commanderie Genevoise fête l'Escalade le 9 décembre 2015 »

Rappel de l'histoire :

L'Escalade est une fête célébrée chaque année le 12 décembre à Genève. Elle commémore la victoire de la république protestante sur les troupes du duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} à l'occasion de l'attaque lancée dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602 selon le calendrier julien (21 au 22 décembre selon le calendrier grégorien).

L'« Escalade » doit son nom à la tentative d'escalade par les Savoyards des murailles de la ville au moyen d'échelles en bois démontables. Sa célébration annuelle donne lieu à toutes sortes de manifestations populaires (courses, cortèges) et fait partie des traditions vivantes de Suisse.



La légende veut que la Mère Royaume, bonne Dame genevoise d'origine lyonnaise faisait mijoter une soupe aux légumes dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602. Or c'est cette nuit-là que choisissent les Savoyards pour se lancer à l'assaut de Genève. Dame Royaume se serait saisie de la marmite de soupe et l'aurait lancée de sa fenêtre sur la tête d'un soldat savoyard. C'est ce geste qui l'a rendue célèbre et qui a donné naissance, plusieurs centaines d'années après, à la tradition de la marmite en chocolat, garnie de légumes en massepain.

Les Genevois reconnaissants considérant que cette vaillante ménagère a eu une part mémorable dans la victoire de leur Cité contre la Savoie, commémore chaque année cet épisode bien sympathique en cassant une marmite en chocolat remplie de légumes en pâte d'amande à l'aide d'un sabre tenu par le doyen et le cadet de l'assemblée après avoir déclaré " ainsi périrent les ennemis de la République".

Après tant d'années les animosités ont disparues, la meilleure preuve : les représentants de la Commanderie de Haute-Savoie sont venus en amis partager ce moment bien sympathique.



Commanderie du Haut-Languedoc

« Exposition photos-vidéo »

Le 8 Octobre 2015, Christian Dero, Grand Maître Honoraire de la Commanderie de Haut-Languedoc, était entouré d'un public nombreux et amical pour le vernissage de son exposition.

En effet, Christian Dero, Membre de notre Ordre depuis 1985, est également

un grand voyageur qui a parcouru tous les continents, muni de son appareil photo, pour immortaliser la diversité des rencontres et la somptuosité des paysages.

Ses deux derniers voyages l'ont amené en Afrique Australe, dans des terres encore méconnues, hors des sentiers touristiques habituels.

Après les journalistes de «Terre Sauvage », « Détours du Monde » et de l'émission TV « Faut pas rêver », Béatrice Bouyssel, spécialiste Afrique de l'agence de voyages sur-mesure Terres de Charme, a guidé Christian Dero sur les pistes du Zimbabwe, de la Zambie et du Malawi, à la découverte des merveilles de ce continent africain si envoûtant.

Christian Dero, totalement séduit, a su saisir l'intensité et la beauté des visages et bien sûr, la magie des paysages et l'émotion ressentie auprès des fameux « big five » lions, léopards, rhinocéros, éléphants Il n'a pas oublié le charme de la faune plus modeste (zèbres, antilopes, oiseaux...) mais néanmoins majeure de ce jardin d'Eden. Cette exposition s'est déroulée dans les salons Ricard de Toulouse, mis amicalement à disposition par le Directeur Régional et Maître Anyssetier, Fergus Fitzgerald. Après les allocutions, notamment du Grand Maître Jean-Paul Fabre, l'assemblée, au sein de laquelle on remarquait de nombreuses personnalités locales, s'est retrouvée autour d'un somptueux buffet jusqu'à une heure fort avancée.

La « Dépêche du Midi » n'a pas manqué de relater ce rassemblement illustrant la richesse de la vie associative et culturelle toulousaine.



Commanderie du Pays-Basque

« Journée de détente à la cidrerie Aginaga »

La Sortie de Printemps de notre Commanderie, proposée et retenue à l'unanimité lors de l'assemblée générale, nous a conduits en bus par une belle journée ensoleillée le jeudi 28 avril pour une petite escapade d'une heure dans la belle ville de Saint Sébastien. Bars à tapas et élégantes boutiques ont été bien appréciés.

Un « petit coin » bien choisi nous a permis de partager le « verre de l'amitié » avant de rejoindre la Cidrerie Aginaga à Usurbil dans la Province de Guipuzcoa. Nous avons partagé dans une ambiance typique un pantagruélique repas comme nos amis espagnols savent nous régaler.

Pour finir la journée, une escale aux Bentas de Béhobie a permis de faire quelques emplettes avant de nous quitter, ravis d'avoir passé une bonne journée de détente, de convivialité, remerciant Saint Serge qui, dans sa grande et légendaire générosité, a bien voulu faire de cette rencontre, un moment de franche amitié que nous retrouvons toujours chez les Anyssetiers.





Les Commanderies nous Informent

Commanderie Haute-Charente-La Rochefoucauld

« A Confolens la place de l'Hôtel de Ville, débaptisée ! »

A Confolens la place de l'Hôtel de Ville, débaptisée, pour porter désormais le nom d'un Anysétier !

Après un début d'année Anysétière jalonné successivement par : à Chasseneuil, la conférence du professeur Monique Boulestin sur son récent ouvrage « Le Roman d'Aliénor d'Aquitaine » le rendez-vous du château de Sainte Catherine pour l'Assemblée Générale, suivie du traditionnel Loto le 15^{ème} Chapitre Magistral de la Commanderie au château de Nieuil la visite du château du Fraisse sous la houlette de ses propriétaires la marquise et le marquis Des Montiers-Mérinville, dont la famille habite les lieux depuis plus de dix siècles, vint le tour d'un événement qui a marqué d'une pierre blanche l'histoire de la Commanderie.

Le mardi 11 août, nous étions de retour à Confolens pour, dans le cadre de la Cérémonie d'Ouverture du 58^{ème} Festival du Folklore International de la danse et de la musique, participer à l'hommage universel rendu à notre ami Henri Coursaget décédé le 21 mars 2011. La Municipalité de Confolens ayant décidé que la place de l'Hôtel de Ville porterait dorénavant le nom « d'Henri Coursaget ». C'est à son épouse Ginette que revint l'honneur de dévoiler la nouvelle plaque, en présence de madame la sous-préfète de Confolens, des élus de la ville, de ceux du département, et de nombreuses personnalités dont les vice-Présidents du C.I.O.F.F. et de l'Unesco puis le flambeau, qu'avait tant de fois porté Henri, fut confié à Ginette pour qu'elle allume la flamme du Festival, sur la coupe érigée sur cette place qu'Henri se plaisait à appeler « la place du Monde ».

Ce fut un long et vibrant hommage au « meilleur ambassadeur de la ville » les orateurs se sont succédés pour rappeler son brin de folie, son énergie, son utopie, son mélange de passion, de culture, d'humilité et de simplicité, son engagement sans limite au service des autres et de sa passion, lui, le résistant, généreux, humaniste, le cœur sur la main, toujours prêt à jouer au « Bon Samaritain »

Que d'émotion en nos cœurs d'Anysétiers on aurait cru entendre l'éloge de nos préceptes !!!

Merci Henri, d'avoir ouvert en grand les portes de l'Amitié Vraie et de la Fraternité.

Après ce grand moment de bonheur estival, nous nous sommes retrouvés à Aubeterre, où, entre autre, nous avons découvert son extraordinaire église rupestre, puis, à Chabanais, dans le cadre des « Journées de la Quintinie » nous avons participé à la messe de la Saint Serge dite à l'intention de nos disparus et, pour clore nos activités 2015, c'est à l'occasion d'un déjeuner conférence, que nous nous sommes réunis, à nouveau à Chasseneuil, pour entendre le professeur Stéphane Calvet évoquer « les grandes affaires criminelles du XIX^{ème} siècle en Charente » .



Geneviève Coursaget dévoilant la plaque en présence du maire de Confolens, du président du Festival et du capitaine des pompiers, Henri était colonel-pharmacien des pompiers en plus d'être pharmacien biologiste et d'officine, comme Geneviève on en est maintenant à la quatrième génération de Coursaget pharmaciens à Confolens !!!

Commanderie de Toulon-la-Royale

« Les Anysétiers ont fêté Noël »

Serge Sappino relate le dernier rendez-vous de l'année de la Commanderie Toulon-La-royale à Cuers:

"Accueillis par le Grand Maistre Michel et son épouse Dominique, c'est au restaurant de l'Hôtellerie du Kouros à Cuers, que près de 70 Anysétiers et amis sont venus festoyer et préparer à leur manière Noël. Des représentants de Provence, du Comté-de-Nice, du Bas-Languedoc avec leurs Grands Maîtres respectifs ainsi qu'une charmante dame de Champagne ont appréciés, pas les 13 desserts mais les nombreux amuse bouches concoctés par le maître queux du Kouros lors du traditionnel apéritif plus que convivial qui les attendaient dans les pures traditions anysétières. Avant de déguster l'excellent dîner choisi par le maître de bouche, quelques mots de bienvenue permirent à tous de faire plus ample connaissance avec quelques futurs intronisés et amis présents pour la 1^{ère} fois. Puis ce fut l'apparition du père et de la mère Noël qui distribuaient les petits cadeaux (un assortiment de chocolats) avant d'apprécier à juste raison ce dîner et de se desgourdir sur la piste de danse animé par le DJ local.

L'intermède nécessaire à la souscription au profit des oeuvres sociales de la commanderie n'empêcha pas les convives de passer une agréable et chaude soirée. Les heureux gagnants (en particulier Daniel) remercient les généreux donateurs "Carrefour market" et "Métro" pour les lots et la main innocente d'Elodie qui dirigea ce choix. Merci aux membres du Chapitre pour cette organisation et à tous excellentes fêtes de fin d'année, en vous rappelant notre assemblée générale le 24 janvier".



Commanderie de la Baule-Presqu'île-Guérandaise

« Apéritif d'été : Des déferlantes blanches, à l'entrée du port ! »

Le « 30° sud », un restaurant merveilleusement situé à l'entrée du Port de La Baule-Le Pouliguen. Un magnifique panorama d'une baie, classée dans le club des plus belles baies du monde !

Un dress-code, à l'honneur qui depuis deux ans, associe le camail à une tenue blanche. Une météo de rêve, les conditions étaient réunies pour un franc succès ! Cent vingt sept anysétiers en juillet, cent trente-deux en août venus de diverses commanderies, accompagnés de nombreux amis, se sont retrouvés, tout de blanc vêtus, à la pointe de la Promenade du Pouliguen, entre l'étiar, qui alimente des marais salants et la plage du Nau.

Ils ont apprécié la présence de M. le Maire du Pouliguen, Yves Lainé, avec sa double casquette de Maire et de maistre anysétier qui en guise de bienvenue, fit une présentation de sa commune, la plus ancienne de la baie!

Bénéficiant des plus belles journées de l'été, les invités prolongèrent, longuement, leur rencontre; ils participèrent, très nombreux, à des actions caritatives, qui associaient le coeur et l'art. En juillet, grâce au don d'un superbe tableau de l'artiste peintre et sculpteur, Jorge Borrás, mis en souscription ; en août c'est une magnifique aquarelle, créée et donnée par Marie-Laure Stubenitsky, qui fit un couple d'heureux gagnants !





Bon Samaritain tu Seras

Commanderie du Havre-de-Grâce

« Don à « Vivre Comme Avant » pour confectionner des coussins-cœur. »

Les Anysetiers se sont réunis aux Gens de Mer pour leur assemblée générale. Ils y ont accueilli Martine Désirant, Grand-Maître de la commanderie de Liège (Belgique). Des membres de la commanderie du Havre de Grâce. Des Anysetiers, était-il rappelé, se rendront en Belgique en mars pour le 25^{ème} anniversaire de celle de Liège et une vingtaine d'Anysetiers belges assisteront en mai au Chapitre de la Commanderie animée par Michel Gadebois. On apprend aussi lors de cette assemblée générale que ce dernier ne briguerait pas un troisième mandat.

À la fin de la réunion, M. Gadebois procédait à la remise d'un don à l'association « Vivre Comme Avant » (VCA). La présidente de celle-ci était accompagnée de Sylvie Leporq, bénévole de la Ligue Contre le Cancer. VCA existe depuis une quarantaine d'années. « Les bénévoles de Vivre Comme Avant ont toutes eu un cancer du sein et vont à la rencontre de femmes récemment touchées par cette maladie. Au Havre nous sommes deux pour visiter les femmes opérées dans les trois établissements HPE, Monod, les Ormeaux. En plus de leur donner nos coordonnées nous leur offrons un coussin-cœur. Ce coussin a été dessiné par un chirurgien américain. La courbure du cœur est parfaitement adaptée à la morphologie du dessous du bras. Ce coussin-douillet est destiné à être porté sous le bras par la patiente afin de soulager l'inconfort causé par l'œdème et la pression du bras sur les cicatrices » expliquait Danièle Peltier. Des femmes confectionnent bénévolement ces coussins dans des cercles de couture.

Le don des Anysetiers va permettre d'éditer une brochure comportant un mode d'emploi du coussin-cœur à l'usage des patientes et de fournir la bourre pour les confections.



Commanderie du Pays de Bretagne Sud

« 8 735€ pour Leucémie Espoir 56 »

L'assemblée générale de la Commanderie des Pays de Bretagne Sud qui s'est déroulée le 30 janvier revêtait cette année un caractère particulier, lié à une émotion certaine des quelques quatre-vingts participants. En effet c'est au cours de cette réunion qu'a été officiellement remis à Leucémie Espoir 56, association luttant pour le bien être des malades atteints de cette terrible maladie, le chèque de 8.735€, résultat de l'opération "Fauteuils d'Artistes" réalisée par la Commanderie au cours de l'année 2015. En imaginant faire transformer de vieux fauteuils voués à la décharge, par des artistes de tous horizons, peintres, sculpteurs, céramiste, et autres, la Commanderie de Bretagne Sud a appliqué à la lettre les préceptes de notre Ordre pour l'encouragement des Arts au profit de dons hospitaliers. Le formidable succès de cette opération, tant artistique (20 artistes concernés), médiatique (plus de 1000 visiteurs à l'exposition ou sur les sites internet) que financier, a fortement ému les nombreux organisateurs (Commanderie, mairie de Larmor Plage) qui y ont vu là, la récompense de leur engagement.



Commanderie du Nivernais

« Les Anysetiers du Nivernais soutiennent le 4L Trophy »

Le dimanche 7 février 2016, devant l'Espace des Saules à Coulanges les Nevers, la Commanderie du Nivernais a remis un chèque de 500 € à Lucie Desage et Virginie Anne, deux jeunes participantes au 19^{ème} Raid 4L Trophy. Etudiantes à Lyon (CPE), ces deux jeunes femmes devront parcourir plus de 6000 kms à travers les routes de France, d'Espagne et du Sahara jusqu'à Merzouga (Maroc), à bord de la mythique Renault 4L.



« C'est une épreuve sportive, certes, mais avant tout un raid humanitaire suivi par plusieurs associations caritatives » précise Virginie la Neversoise. En effet, les 1250 équipages devront transporter, en plus de leurs équipements, des fournitures scolaires qui seront distribuées entre différentes écoles marocaines par l'association Enfants du désert. Les quatre gros sacs de fournitures scolaires et équipements sportifs à distribuer à l'arrivée, ont été récoltés par les enfants du collège Charcot, à Lyon.

« Les Anysetiers, soucieux de diversifier leurs dons, soutiennent cette fois-ci, un projet sportif et humanitaire » précise le Grand Maître Jean Point. Les jeunes femmes, avec un budget de 6000 €, ont trouvé d'autres sponsors dans le département pour réduire leur investissement personnel.

L'équipage quittera Lyon, lundi 15 février, dans cette voiture achetée à des participants du raid 2014. Sportives, téméraires, mais pas vraiment mécaniciennes, elles comptent un peu sur leur bonne étoile, la solidarité des participants et la parfaite organisation du raid.

Arrivée prévue dimanche 28 février, pour suivre l'aventure en direct :



4LTrophy.com

Remise de don à Coulanges les Nevers

La Commanderie du Nivernais de l'Ordre International des Anysetiers, dont le siège est à Coulanges les Nevers, a procédé à la remise d'un don aux deux écoles de la commune.

Le Grand Maître, Jean Point, entouré de ses membres du chapitre, ont souhaité fournir du matériel pour les activités périscolaires. Ainsi des ballons, des raquettes, des chasubles et d'autres jeux de société, d'une valeur totale de 500 €, ont été offerts aux enfants, vendredi 18 septembre, en fin d'après-midi à l'école André Malraux.

Le maire, Maryse Augendre, Olivier Pierre, le directeur de l'école et l'animateur municipal, Rémi Tournade, ont chaleureusement remercié les donateurs. Les Anysetiers, qui effectuent régulièrement des dons aux oeuvres caritatives, ont voulu cette fois diversifier leurs actions, en s'adressant aux écoles de la commune qui les héberge.

En fin d'année, la Commanderie aidera Resedia, le réseau nivernais des acteurs du diabète.





Bon Samaritain tu Seras

Commanderie de Provence

« Don aux blouses roses »

Comme à son habitude maintenant la Commanderie de Provence a fêté le Beaujolais comme le veut la tradition le 3^{ème} jeudi du mois de novembre.

Cette soirée avait pour cadre le salon du restaurant de l'Ycpr à Marseille, 82 personnes avaient répondu à l'invitation de notre Grand Maître Alain Malric : Maîtres Anysetiers, amis et sympathisants si pressés.

Aux environs de 20 h, notre Grand Maître après avoir retenu notre attention par quelques mots de bienvenue, présenta Madame Monique Vally Présidente de l'association "les blouses roses" qui était accompagnée de sa directrice Madame Suzanne Arisani ; était également à leur côté Madame Cécile Mazzaresse bénévole à l'association, épouse d'un Maître Anysetier de notre Commanderie.

La Présidente nous expliqua le but de leur engagement : apporter quelques joies aux jeunes enfants hospitalisés pour des pathologies graves, elle remercia l'Ordre pour sa générosité. Elle nous dit aussi avoir été très impressionnée par le rituel de notre cérémonie d'intronisation lors du Chapitre Magistral.



Après cette simple, mais attachante présentation, notre Grand Maître lui remit un chèque de 1300 € produit intégral de la souscription tirée lors de notre Chapitre Magistral du 10 octobre 2015.

Nous nous retrouvâmes tous autour d'un copieux apéritif offert par nos sociétés mécènes Girard et Liminana. Après cet excellent mise en appétit, tous nos convives regagnèrent leur table.

Un buffet campagnard fourni et varié suivi de plats chauds, fromage et dessert nous attendait, arrosé de Beaujolais nouveau cela va sans dire. Et au rythme de notre DJ, les danseurs s'en sont donné à cœur joie dans des musiques de toutes tendances. Tard dans la soirée on se sépara, heureux d'avoir fêté le Beaujolais, mais surtout d'avoir passé un moment de convivialité et de pure amitié Anysetières.

Commanderie du Comté-du-Valentinois

« France Leucémie Espoir »

Lors du Chapitre Magistral du 30 avril 2016, le Grand Maître Claude Pieragostini remit un don de 4.000 € au profit de l'Association France Leucémie Espoir 69, représentée par sa Présidente Sandrine Morales ainsi que le Professeur Maurice Michallet, du Service Hématologie du Centre Hospitalier Lyon-Sud. Elles ont pris plaisir à assister à notre cérémonie, faire la connaissance de l'Ordre International des Anysetiers et furent agréablement surprises de sa générosité. Lors de ce Chapitre placé sous le signe de la recherche du

don de moëlle osseuse pour le traitement de la leucémie, le Professeur Maurice Michallet a expliqué les enjeux de la recherche, les perspectives d'avenir et la nécessité du don de moëlle osseuse.



Commanderie du Beaujolais

« Tous Unis pour Léandro »

A l'issue du bel apéritif cocktail proposé dans la magnifique Chapelle des Échevins par notre fidèle prestataire, le traiteur Bertrand et Fils, accompagné des apéritifs anisés de nos partenaires les sociétés Ricard et Cristal Liminana, l'assemblée accueillit l'association "Tous Unis pour Léandro", Tous Unis pour Léandro représentée ce soir-là par trois de ses membres, dont le papa de ce petit garçon, handicapé depuis sa naissance sans qu'aucun diagnostic n'ait pu être posé par le corps médical. Nous avons fait connaissance avec Léandro par l'intermédiaire d'un reportage relatant son quotidien ainsi que celui de son entourage... et beaucoup d'émotion était palpable parmi les convives.

Puis Emmanuelle Ollier remit le don et remercia l'assemblée, qui par sa participation à la soirée de gala, contribue également aux oeuvres philanthropiques de notre commanderie.



Remise de don à l'association «Tous Unis pour Léandro»

Commanderie de Guyenne-Occitane

« Soutien à la Fondation : Maladies rares »

Fidèles à leur tradition d'Ordre Soignant héritée de Saint-Serge, les Anysetiers est une association caritative présente dans le monde entier, particulièrement sensible au monde de la santé, des maladies rares et négligées.

L'association a déjà porté un premier projet consacré à la recherche d'un possible traitement pour la Leishmaniose cutanée, maladie négligée avec parfois des conséquences tragiques. Ce projet a permis l'identification d'un médicament d'intérêt et l'initiation d'un développement. Des partenaires industriels sont actuellement en cours d'identification, ainsi que des prises de contact pour accélérer le projet.

Dans le prolongement logique de leurs actions, et leur philosophie altruiste, les Anysetiers ont décidé de venir soutenir les projets de la Fondation maladies rares.





PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 13 MAI 2016 À SAVONA

Le Bureau de l'Assemblée est celui du Grand Conseil, à savoir :

Président : Michel Champion
vice-Président : Horst Lechner
Secrétaire Général : Michèle Boquillon
Trésorier Général : Daniel Moreau

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT.

Avec la présence de 42 Grands Maîtres et la représentation de 8 Commanderies, le quorum de 25 % est largement dépassé et en conséquence l'Assemblée Générale est apte à délibérer.

L'Assemblée Générale est ouverte par le Président, Michel Champion, à 8h 30' dans les salons de la forteresse 'Priamar' à Savona.

Le Président souhaite la bienvenue aux Membres, remercie les Membres des 50 Commanderies représentées, excuse les membres qui pour raisons médicales ont du annuler leur inscription à cette Assemblée Générale (S. Challeil, M. Spitzer, M. Gastineau, J.P. Terme, Y. Champion, P. Vuillemin) et souhaite un prompt rétablissement à ces Dignitaires.

Il est observé une minute de recueillement pour les amis, Maîtres Anysetiers, qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée Générale.

Le Président rappelle les fonctions attribuées aux Chanceliers lors de la réunion de l'Assemblée :

Au micro de salle : M. Désirant, G. Vinatier
Au bureau de votes : A-M. Traversa, S. Sappino
Scrutateurs : M. Désirant, G. Vinatier

ACCUEIL : MESSAGE DU CHANCELIER DE LA REGION 3 : A-M. TRAVERSA

Après avoir remercié le Président, les Membres du Bureau, les Chanceliers, les Grands-Maîtres, leurs représentants, les accompagnateurs, le Chancelier, A-M. Traversa souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants dans les salons historiques de Priamar et remercie chaleureusement les organisateurs, particulièrement les Maîtres de la Commanderie de Ligurie qui ont énormément travaillé pour assurer le succès des manifestations à Savona de l'Ordre International des Anysetiers. Elle donne lecture du mot d'accueil préparé par le Grand Maître Mario Gasparino qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des Membres, remercie les autorités locales, le Maire qui nous honore de sa présence, le Président, les Chanceliers, vice-Chanceliers et les Grands Maîtres. Elle cite et remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation de l'Assemblée Générale, à la sélection du site historique de Priamar, à l'organisation de la croisière et adresse ses compliments à Giuliana pour la contribution exceptionnelle qu'elle a apportée.

De chaleureux applaudissements de l'Assemblée et remerciements du Président ont été adressés au Chancelier de la Région 3, au vice-Chancelier, au Grand Maître de la Ligurie et aux Membres des Commanderies ayant participé à l'organisation des manifestations de Savona.

ACCUEIL : MESSAGE DU MAIRE DE SAVONA

C'est un maire enthousiaste qui nous salue, s'excuse de s'exprimer en Italien, malgré ses efforts linguistiques en français et le grand intérêt qu'il porte à la France. Bienheureux de nous accueillir à Savona, il nous souhaite la bienvenue et exprime une réelle reconnaissance de l'action des Anysetiers dans les domaines de la Solidarité et du Bénévolat. Il se réjouit de ces initiatives, de plus en plus nécessaires, en raison des évolutions et de la croissance rapide des problèmes auxquels sont confrontés les Collectivités. Il remercie les Anysetiers de leurs actions citant que les évolutions mondiales, les nouvelles préoccupations engendrées par les importants flux migratoires accentuent fortement les problématiques rencontrées par les villes. Le deuxième motif de reconnaissance résulte des liens étroits tissés entre les villes de Ligurie et celles de France, cela représente pour le maire un aspect très important. Ces relations exemplaires, celles aussi entretenues sur le plan international permettent de renforcer les liens entre les territoires. Il nous souhaite un excellent séjour, du bon travail et un peu de disponibilité pour découvrir cette belle ville de Savona, territoire où le passage du préfet Chabrol a laissé une belle empreinte et touche française. Le Chancelier A-M Traversa remercie encore le maire de sa présence et du concours du lycée linguistique qui assure une prestation bien appréciée. Le Grand Maître de Ligurie remercie aussi le maire de son accueil et lui remet le fanion de la Commanderie. Suivent de chaleureux applaudissements des Membres qui ont tenu à exprimer leur gratitude au maire et aux Dignitaires de la Région 3. Le Président remercie le maire d'avoir honoré de sa présence l'Assemblée Générale et de la mise à disposition des cadres exceptionnels permettant d'organiser les rencontres dans les meilleures conditions. Il précise que le choix de la Ligurie, entrepris à la suite d'une proposition de la Région 3 et de la Commanderie de Ligurie a été accepté en raison de la qualité des propositions et qu'il est persuadé qu'en dehors de l'agenda de travail, les Anysetiers passeront de bons moments en Ligurie.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MAI 2015 A LYON-BRON

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 mai 2015 à Lyon-Bron n'a pas amené d'intervention. Le vote a donné le résultat suivant : Abstention : 1, Contre : 5. Le Compte rendu est adopté à une large majorité. (44 voix)

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX GRANDS MAÎTRES

Les nouveaux Grands Maîtres, dont la liste figure ci-dessous, ont été présentés lors de l'Assemblée Générale et applaudis en raison de leur engagement dans l'Ordre International des Anysetiers. Les Membres ont exprimé leur grande satisfaction d'enregistrer la nomination du plus jeune Grand Maître de l'Ordre, J.-C. Icard, âgé de 29 ans.

COMMANDERIE

Alsace
Isles-Anglo-Normandes
Touraine
Pays-de-Brive
Roannais-Brionnais

NOUVEAU GRAND MAÎTRE

Osswald Roger
Le Maître François
Mosset Gilles
Tixier Jean-Marc
Guyonnet Georges

Cannes-Estherl
Bergeracois
Isles-de-la-Polynésie-Française
Tulle-Val-de-Corrèze
Haute-Savoie-Mont-Blanc
Béarn-Bigorre
Sarre
La-Marche
Genevoise
Val-de-Metz
Limousin

Dadrier Jean-Baptiste
Sicaud Pierre
Drago Claude
Guth Nicole
Lemoine Alain
Lanne Simone
Drunzer Monika
Desmarest Elisabeth
Icard Jean-Christophe
Mennechez Yves
Faucher Blanchard Dominique

DEBAT ET VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire Général précise que le rapport diffusé à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale a été rédigé en accord avec le bureau et, au-delà de la présentation classique, fit la déclaration qui suit, faisant état de sa profonde conviction.

« Mesdames et Messieurs les Chanceliers et vice-Chanceliers, Mesdames et Messieurs les Grand-Maîtres, Mesdames et Messieurs, Chers Anysetiers, et vous tous ici présents, soyez les bienvenus. Signore e Signori, carissimi amici Anysetiers e tuti voi qui, benvenuto al nostra Assemblée Générale di Savona : Vi saluto cordialmente. Ladies and Gentlemen, Dears Anysetiers, and all of you, I wish you a warm welcome. Meine Damen and Herren, liebe Anysetiers, ich heisse Sie alle willkommen. Senoras y Senores, queridos Anysetiers, os deseo la bienvenida.

Le rapport d'activité que vous avez tous en mains, a été rédigé par mes soins et soumis à l'approbation des membres du Bureau avant de vous être envoyé. Vous en avez pris connaissance et avez tous les documents s'y rapportant. Le Bureau s'est réuni à raison d'une réunion de travail par mois. Et le G.C.O. cinq fois.

Nous avons eu à traiter des sujets graves. Des précisions ont été apportées quant aux Statuts. J'ai la conviction profonde que, si nous voulons communiquer avec un grand « C », nous devons d'abord nous identifier, nous avons un besoin urgent de redéfinir ce que nous sommes. Nous sommes les descendants d'un ordre séculaire, celui des apothicaires. Nous devons impérativement assumer notre histoire, affirmer notre légitimité. Nous devons être fiers de ce passé. Nous devons impérativement nous déterminer comme un ordre "Soignant".

Je vous rappelle que, grace au Don fait par l'Ordre (16000€), par la Commanderie de Guyenne-Occitane et par les Commanderies de la 10^{ème} Région, nous avons aidé la recherche et redonné espoir à des milliers de malades, d'enfants atteints par une maladie rare et notamment la Leishmaniose cutanée, maladie négligée avec parfois des conséquences tragiques.

Je voudrais ici vous donner quelques chiffres : à l'heure actuelle 7 000 maladies rares ou négligées, 7 000 maladies rares différentes pour à peine 300 médicaments spécifiques, 1 personne sur 20 est concernée soit 3 à 4 millions de Français et, respectant parfaitement le thème choisi par la Commission des Œuvres Sociales et Culturelles, sachez que 1 malade sur 2 est un enfant.

Nous sommes donc face à un enjeu de santé publique, face à une véritable urgence. Aujourd'hui, grâce à notre action, celle du professeur Grislain, de Nicolas Pineau responsable national de l'accompagnement des preuves de principe, nous sommes partenaires de « La Fondation Maladies Rares », et à ce titre, figurons sur toutes leurs parutions. Dans la lettre qui m'était adressée, Monsieur Dupont, directeur adjoint de la Fondation écrivait : « Soyez assurée du bon usage de votre don, qui donne la possibilité concrète à la Fondation Maladies Rares de poursuivre et de développer sa démarche d'impulsion de la recherche par le financement de nouveaux projets d'excellence dans le domaine des maladies rares. »

Je souhaite que notre Ordre se détermine sur cette stratégie qui donnera de la lisibilité à notre Ordre. Mesdames et Messieurs, sachez garder ce cap, afin qu'après nous, l'on ne puisse dissocier Anysetiers de Recherche Médicale.

Le Chancelier, M. Désirant, demande comment s'inscrit cette action de soutien aux maladies rares par rapport aux orientations retenues par la Commission des Œuvres sociales. Il est répondu que cette action était conforme à la démarche puisque, comme indiqué précédemment, ces maladies rares touchent essentiellement et à hauteur de 50 %, des enfants.

Suite aux débats, le rapport d'activité est soumis au vote, le résultat obtenu est : Abstention : 0, Contres : 10, Pour : 40.

Le rapport d'activité est adopté à une large majorité par les membres de l'Assemblée Générale.

DEBAT SUR LE RAPPORT FINANCIER RELATIF A L'EXERCICE 2015.

Le Trésorier Général expose le rapport qu'il a diffusé à l'ensemble des Membres de l'Assemblée Générale et apporte les éléments de synthèse ci-après :

Le prévisionnel de 2015 prévoyait un excédent de 7958€ alors que, comme vous l'avez constaté, le résultat s'établit à un déficit de 4748€, qui s'explique en grande partie par la non reconduction de la publicité Ricard. Le chiffre d'affaires est en baisse de 5 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet des cotisations, de la subvention d'exploitation (1770€) et de la publicité (8 700€). Les consommations sont en baisse sensible sous l'effet de la suppression des publications d'annuaires et de la réduction des frais AG. Par contre, les charges de personnel sont en légère augmentation, les produits financiers diminuent de moitié. Les charges, notamment les postes 6251, postes représentatifs en charges d'exploitation, affichent une augmentation sensible, rompant les courbes de corrélation avec le niveau de recettes. En conséquence, les résultats, bien que déficitaires, sont en amélioration sensible, le résultat d'exploitation s'améliore de 7300 €.

Autant dire que ces réalisations résultent des mesures de gestion mises en place et montrent bien que les efforts doivent être maintenus et même amplifiés de façon à assurer de manière pérenne les équilibres financiers de l'O.I.A.

A ce jour tous les comptes bancaires, inutiles, sont fermés. Pour mémoire : Crédit Mutuel de Chalons en Champagne : Fermeture du compte courant et du livret bleu le 01 octobre 2014, Vente des bons de caisse : Vendus le 1er décembre 2014 pour la première partie et Vendus le 1er mars 2015 pour le solde, La Poste rue des Favorites : Fermé le 09 octobre 2014, Livret "A" de la poste Rochechouard : Fermé le 20/03/2015, Compte de la Bank Austria : Fermé le 31 mars 2015, Compte de la Deutsche Bank : Fermé le 17 décembre 2015. Pour ce dernier compte, nous avons déboursé 355.29 € en frais divers (traduction des documents par un traducteur assermenté, et cer-



tification par le tribunal de Bourges). Après 19 mois de démarches, nous avons réussi à fermer ce compte.

La fermeture de ces comptes nous a permis de rapatrier sur le compte courant de la BNP la somme de 318 739,02€. Une consultation auprès des différentes banques est lancée, afin d'obtenir pour l'Ordre les meilleurs placements financiers.

Publications : Nous avons lancé plusieurs consultations : Nous avons gardé comme fournisseur l'imprimerie Chirat. Après négociations, nous avons réduit les coûts d'environ 10 000 € sur l'ensemble des parutions (annuaire, chronique et L'Anyselier).

Annuaire : La facture de l'annuaire est passée de 16 946,47 € en 2014 à 12 444,78 € en 2016 soit une économie de : 4 501,69 €.

Chronique : En ce qui concerne la chronique, nous avons réglé en 2015 la somme de 11 476,42€ (impression+ transport). Cette année la facture prévisible d'après devis sera de 9669 € (comportant l'impression avec 8 pages supplémentaires plus l'envoi aux Grands Maîtres), soit une économie de 1807,42 €.

L'Anyselier : Quant à l'Anyselier, 2 parutions au lieu de 3 (chaque parution passe de 8 à 12 pages). Avec 8 pages nous étions au minima de la tranche postale. Avec 12 pages, nous sommes toujours dans la même tranche de tarification. Nous avons réglé en 2015 3 parutions à 3 627,32 € (impression + frais postaux). Soit un total de 10 881,96 €. Cette année la facture prévisible d'après devis sera de 7815,08 € pour les 2 parutions (impression + routage). Soit une économie de 3066,88€. Soit au total pour les publications une économie de 9 375,99 €. D'autres consultations sont en cours, sur d'autres produits afin de diminuer les coûts d'approvisionnements.

Le Chancelier, G. Vinatier, intervient pour indiquer que la réduction à 2 envois de L'Anyselier ne semble pas opportune. Le Trésorier Général répond que la position n'est pas figée et qu'en fonction des résultats elle pourrait être revue.

Le Chancelier M. Désirant exprime l'opposition qu'elle rencontre quant à la distribution des annuaires et chroniques par les Grands Maîtres. Elle signale la lourdeur de la tâche et les charges complémentaires pour acheminer ces documents, notamment dans des habitations à accès difficiles.

Le Chancelier J. Lemonnier signale les difficultés de distribution des annuaires livrés après la tenue de l'A.G. d'une Commanderie, problématique qui apparaît aussi avec la distribution de la chronique. Ceci a pour effet d'augmenter les non distribués et peut engendrer des charges complémentaires auprès de Commanderie qui expédient, à la suite de ces difficultés, les documents aux Membres par voie postale.

Le Chancelier S. Sappino indique également que les Grands Maîtres de la région sont opposés à ce procédé de distribution de documents de communication qui aura pour effet d'en limiter la diffusion.

Le Chancelier M. Panchaud signale des quantités trop importantes de documents envoyées aux Commanderies, ce qui engendre des frais de douane et il demande que la procédure soit revue.

Il est évoqué la possibilité d'accéder aux différents documents sur le site de l'Ordre et, signalé par J. Le Grand, qu'une des raisons de la distribution des documents par les Grands Maîtres résultait des retours trop importants de courriers non délivrés par la Poste.

Le Chancelier A-M. Traversa signale que les difficultés rencontrées par certaines Commanderies sont identiques à celles exprimées par M. Désirant et que la distribution effectuée lors de rencontres Anyselières à forts taux de présence permettait à d'autres Commanderies une bonne distribution.

L'envoi des documents en nombre restreint aux couples Membres de l'Ordre est aussi évoqué. Une question relative aux cotisations per-capita et limitation en fonction de la cotisation totale prélevée par la Commanderie a fait l'objet d'une demande qui sera étudiée par le bureau qui répondra à cette sollicitation. Par ailleurs le Grand Maître de Haute-Savoie salue les efforts de réduction des coûts réalisés et pose la question de réductions complémentaires sur les quantités de documents diffusés.

Le Trésorier Général émet la possibilité d'avancer la date d'impression et d'envoi des annuaires de façon qu'ils soient disponibles pour l'intégralité des Commanderies lors des A.G. Le Président rappelle que lors de l'élaboration du budget 2015, notamment des recettes, des interrogations portaient déjà sur la publicité Ricard et de moyens de financement de substitution. A ce titre les démarches entreprises n'ont pas abouti avec Ricard, le Bureau est en attente d'une réponse. Pour les laboratoires, il indique que les espoirs sont faibles, pour les groupes hôteliers les arguments transmis par les Commanderies sont insuffisants pour entreprendre une démarche commerciale. En conséquence pour le moyen terme, il appartiendra au futur bureau de trouver des pistes destinées à assurer un niveau de recettes adéquat et d'adapter les dépenses de façon à assurer les équilibres financiers. Ces orientations étant, bien évidemment, à entériner par le G.C.O.

Une question a porté sur la révision de la liste des partenaires apparaissant sur le site Internet qui sera actualisé par J. Le Grand. Un rappel de l'intervention prévue par un GM en 2015 a été effectué par la personne en relation avec le Groupe Sponsor.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES

Le Président de la Commission de Contrôle des Comptes, Jean-Michel Becuwe, donne lecture d'une synthèse du rapport à l'Assemblée Générale, diffusé à l'ensemble des Membres et tel que figure en annexe 4. Après avoir exprimé le sentiment de la Commission de Contrôle des Comptes, le Président indique que la Commission n'a pas de réserves à formuler sur les Comptes de l'année 2015 et propose l'affectation du résultat déficitaire de 4746,24€ sur le poste réserves associatives.

Lors du débat qui a suivi, une intervention a porté sur la tenue des comptes. Elle est réalisée par le Trésorier Général pour les écritures de base et complétée par le Cabinet Comptable « Webank » qui assure la mise en forme et la présentation, pro forma, des liasses comptables. En outre, ces comptes sont consultables sur site, en temps réel, par le Président ainsi que le Trésorier Général pour assurer le suivi des opérations. Le coût de la prestation externe est de l'ordre de 330 €. Les documents transmis par voie électronique ne portent pas de signatures, par contre un original signé est disponible au Siège de l'Ordre.

A une question relative au contrôle, il est précisé qu'il est effectué par une Commission de Contrôle des Comptes et qu'il n'est pas nécessaire de recourir à un Commissaire aux Comptes, l'Ordre n'étant pas enregistré en tant qu'association d'utilité publique.

VOTE SUR LE QUITUS AU TRESORIER GENERAL

A la suite de ces présentations des comptes et débats, les comptes de l'exercice 2015 ont été approuvés à une large majorité : (1 voix contre, 6 abstentions, 43 Pour).

Le Président propose d'affecter le résultat déficitaire de 4746,24€ sur le compte réserves associatives. Suite au vote, cette affectation est adoptée à l'unanimité.

PROJET DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2016 PRESENTE PAR LE TRESORIER GENERAL. DEBAT ET VOTE

Le Trésorier Général donne lecture de la synthèse des documents (envoyé à chaque Membre de l'Assemblée Générale) du budget prévisionnel de l'exercice 2016 : « L'exercice 2016 est prévu en léger déficit et présente les évolutions suivantes : *Recettes* : En augmentation d'environ 3 % avec le maintien du volume des cotisations, augmentation des frais de chancellerie, et surtout accroissement des niveaux de vente (carte, DFG) et rétablissement des produits financiers. *Charges* : En augmentation en raison des publications de l'annuaire, des honoraires, mais réduction de pratiquement tous les autres postes et en particulier les postes 6251. Sur le plan financier on mesure l'ampleur des efforts de maîtrise de gestion prévus avec cependant un résultat restant légèrement déficitaire et un équilibre reposant sur des prévisions de recettes pouvant apparaître optimistes. »

Les interventions ont touché la présentation budgétaire qui est légèrement déficitaire et traduit les difficultés d'atteindre l'équilibre financier, les prévisions optimistes d'augmentation de recettes, liées aux perspectives d'augmentation d'intronisations et de la relance des négociations avec le groupe Ricard qui sera élargie avec la participation d'un Maître ayant des contacts privilégiés. Au-delà, il a été mentionné l'excellence des relations commerciales avec les antennes régionales de Ricard. Le Chancelier A-M. Traversa, citant en exemple les dotations obtenues par les Commanderies d'Italie, recommande d'élargir les recherches de donateurs. A la suite des débats, le budget prévisionnel de l'exercice 2016 est approuvé à l'unanimité.

SYNTHESE DES REUNIONS INTER-COMMANDERIES D'AUTOMNE ETABLIE PAR LE VICE-PRÉSIDENT.

Le vice-Président donne lecture de la synthèse effectuée lors des dernières réunions d'inter-Commanderies : « Chers amis, bonjour; cari amici, bon giorno; liebe Freunde, guten Morgen; buenos dias, queridos amigos; dear friends, good morning.

Depuis mon intronisation en tant que Grand Maître et les 15 ans passés dans cette fonction ainsi plus de 6 ans de fonction de Chancelier, j'ai toujours regretté qu'au temps de l'A.G. on avait seulement la synthèse des I.C. automne en mains. C'est pour la première fois que vous avez reçu une compilation comparative préliminaire des PV inter-Commanderies Printemps avant notre Assemblée Générale et je remercie nos Chanceliers de leur coopération très appréciée. Sans eux, je n'aurais pas réussi à finaliser ce document à temps. Je pense que toutes ces informations très actuelles et importantes de toutes les inter-Commanderies Printemps justifient bien la distribution de ce document avant celle de la version finale qui sera encore peaufinée et commentée.

L'ancienne soi-disant synthèse des procès verbaux des inter-Commanderies a changé de nom parce qu'en fait, il s'agissait toujours d'une compilation comparative des PV régionales ; organisés par sujet. C'est un bon document de référence mais je pense qu'on pourra même en profiter davantage. J'ai donc commencé à présenter les points majeurs soulevés par les régions pour une discussion à la réunion du Grand Conseil qui suit la réunion de ces inter-Commanderies. Cette démarche a été effectuée pour la première fois lors de la réunion du G.C.O. de mars 2016, concernant les PV des I.C. d'automne 2015.

En plus je ne veux pas m'arrêter là. C'est pourquoi j'envisage une analyse et synthèse des 5 dernières synthèses rédigées depuis mon élection en tant que vice-Président en 2014. A mon avis c'est une source d'informations précieuses qui pourra encourager une discussion approfondie des sujets les plus importants en G.C.O. et aux inter-Commanderies. Peut-être une démarche au profit de nos actions futures? Vous voyez bien que les avis des Commanderies exprimés en réunion inter-Commanderies nous sont très chers ».

Le Président remercie, Horst Lechner, ainsi que la réactivité des Chanceliers qui ont permis cette présentation de synthèse des dernières réunions d'inter-Commanderies.

RAPPORT DES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES DE L'ORDRE PRÉSENTÉ PAR LE VICE-PRÉSIDENT

Le vice-Président, Horst Lechner, présente le bilan des réalisations de dons sociaux et culturels de l'exercice 2015, en remerciant les Chanceliers et Grands Maîtres du travail effectué : « Vous avez tous reçus le tableau des dons fait par nos Commanderies en 2015. Après 2014, c'est la deuxième fois que nous atteignons le seuil de deux cent cinquante mille euros par an. Dans la composition de nos œuvres on peut remarquer, par contre, un changement. Les œuvres culturelles ont augmenté en nombre de 18 à 26 projets, donc 44 % de plus et les montants ont plus que doublés passant de 14 000€ à 37 000€. Un autre aspect très impressionnant : 54 Commanderies ont fait plus qu'un seul don ; dont 23 Commanderies ayant effectué aussi bien un don social qu'un don culturel. Les 11 800€ de subvention faites par l'Ordre aux Commanderies dont vous avez tous reçu un résumé sont inclus dans la somme totale. Je ne vais pas entrer dans les détails mais je suis content de pouvoir vous dire que toutes les huit demandes dans le cadre de l'ancienne formule étaient honorées. Je remercie chaleureusement toutes les Commanderies de leurs efforts impressionnants concernant les Œuvres sociales et culturelles de l'année 2015 ».

Le vice-Président Horst Lechner est chaleureusement applaudi et remercié pour son travail et la qualité des documents transmis. Il donne les dotations attribuées en 2015 qui s'inscrivent comme suit : Angoumois : 1 600€, Anjou : 2 000€, Bretagne Sud : 1 380€ (Plus une proposition de 2 000€ sur les fonds de l'OIA), Gascogne : 1 000€, Haute Charente : 2 500€, Haute Normandie : 1 280€, Laval : 1 500€, Maine et Perche : 1 000€, Toulon : 2 000€.

Les chèques seront remis en soirée aux bénéficiaires.

VOTE SUR LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 20 DU REGLEMENT INTERIEUR

Le vice-Président, Horst Lechner, expose le projet de modification comme suit : « Mais laissez nous maintenant parler plutôt du futur de nos œuvres. Concernant les subventions des dons par l'Ordre nous entrons une nouvelle ère qui a tout le potentiel à dynamiser les dons de nos Commanderies. Vous avez reçu et discuté tous les détails de la nouvelle formule du 'Don de l'Espoir' proposée par la Commission des œuvres et nous sommes ravis des vos prises de position très positives, en inter-Commanderies d'automne, tout récemment en inter-Commanderies de prin-



temps, aux réunions du G.C.O.

Nous voulons non seulement subventionner les projets futurs mais aussi augmenter le montant disponible à 30 000€ par an. Vous vous rendez sans doute compte qu'avec cette démarche, l'Ordre accorde toute sa confiance à l'engagement des nos Commanderies. Notons aussi la modification consistant à accompagner un projet en lancement, contrairement à l'ancienne formule qui consistait à financer des projets achevés. Une autre bonne nouvelle : pour cette année nous avons encore 31000€ disponibles pour les subventions. Profitez-en. Nous espérons que beaucoup de Commanderies vont bientôt profiter du "Don de l'Espoir" et cela va sans doute multiplier le travail de notre commission mais il sera réalisé avec grand plaisir. Pour finir, avant que les Commanderies puissent profiter de la nouvelle formule du "Don de l'espoir", nous avons encore besoin de votre accord pour modifier l'article 20 du règlement intérieur qui en est la base. Moi, en tant que membre du Bureau, je n'ai pas le droit de vote à l'A.G. Hélas !. Mais je vous confie si j'avais le droit, je voterai « pour » pour ce changement important. Merci d'avance, Grazie in anticipo, Danke im Voraus. Thank you in advance. »

J. Point, le Grand Maître du Nivermois, signale ses actions en faveur des jeunes réalisées à travers deux projets l'un concernant le soutien aux activités périscolaires, l'autre l'aide à des étudiants participant au Trophy 4L) et pose la question d'éligibilité aux dons de l'espoir. Une autre intervention concernait la possibilité d'abandonner des aides importantes effectuées par une Commanderie ayant soutenu la formation de jeunes défavorisés, aidé un enfant malade et qui est sollicitée par d'autres demandes. Le Chancelier A-M. Traversa signale la difficulté de certaines opérations pouvant être qualifiées sur le plan fiscal d'activités commerciales, avec les conséquences afférentes.

Le Chancelier M. Désirant intervient pour indiquer que les efforts financiers des Commanderies sont aussi à être considérés par rapport au poids financier et non seulement en fonction du montant octroyé de l'aide car les efforts déployés par les Commanderies de taille réduite sont significatifs. Soumis au vote la résolution a obtenu : Sur 50 voix exprimées, 40 Pour la modification, 9 Contre, 1 Abstention.

La modification de l'article 20 du règlement intérieur (Cf. en annexe 1) est donc adoptée à une large majorité.

VOTE SUR LA MODIFICATION DES ARTICLES 9 ET 11 DES STATUTS

Le Chancelier, Michel Panchaud, intervient, indiquant que tous les Membres avaient reçu le projet de modification créant un cinquième poste de Chargé de Communication au bureau et l'argumentaire s'y rapportant. Ces documents apportent les informations qui ont conduit le Grand Conseil de l'Ordre à présenter les modifications statutaires. Il signale que plusieurs inter-Commanderies ont demandé un cahier de charges, un audit, l'engagement d'un professionnel, une estimation financière. Le Chancelier apporte les réponses suivantes : Le professionnel a été écarté par le G.C.O. car cela ne correspond ni à l'esprit, ni à la volonté de l'Ordre qui fonctionne sur la base du volontariat. D'autre part les charges financières sont rédhibitoires. Il signale que l'appel à un stagiaire n'est pas en mesure d'octroyer les compétences nécessaires, serait aussi d'un coût élevé et que l'affectation du poste à un Chargé de mission qui ne serait pas membre du bureau ne conférerait pas l'autorité nécessaire pour exercer dans les meilleures conditions la mission. Il donne une estimation des charges de ce cinquième poste. En raison de l'importance à rétablir les relations perdues, à créer de nouvelles relations, à consolider les liens Anyssetiers, les charges s'élèveront, durant les deux premières années, à un montant important se situant entre 15 et 25 K€ par an. Il s'attend, à terme, à une rentabilité, mais indique qu'elle ne sera pas immédiate, ni monumentale car dans un premier temps il y a lieu de replâtrer et de reconstruire. En ce qui concerne le cahier de charges, il s'en étonne, signalant qu'aucun Membre du bureau n'est tenu à un quelconque cahier de charges et que les différentes charges de ce poste ont largement été évoquées à l'occasion des travaux menés en matière de communication depuis 5 ans. Le Chancelier M Panchaud rappelle ensuite les tâches qui seront affectées à ce cinquième poste :

-En externe : Création d'un réseau de soutien à l'O.I.A., étendu, à l'industrie pharmaceutique, à l'hôtellerie, aux entreprises, aux corps de métiers travaillant pour les Anyssetiers, aux entrepreneurs qui sont Maîtres Anyssetiers. Tous les Grands Maîtres seront sollicités, associés à cette démarche coordonnée par le responsable de la communication. Des manifestations conformes à nos principes et statuts sont aussi à imaginer pour faire connaître l'O.I.A. ainsi que ses objectifs, à l'image d'un concours culinaire évoqué avec le Secrétaire Général.

En interne : Il s'agit de resserrer les liens entre Commanderies, Régions et Anyssetiers en revoyant le contenu des publications. L'annuaire devrait comporter plus d'informations sur les qualifications des Maîtres, les centres d'intérêts. Le chargé de communication devra, en cas de nécessité, jouer le rôle de porte paroles du Bureau, assurant la cohérence des communications.

En ce qui concerne l'audit, le Chancelier intervient pour signaler qu'il n'y a pas matière à auditer une fonction qui n'existe pas actuellement, que des enquêtes ont été réalisées auprès des Grands Maîtres pendant deux années et que la proposition de la création du cinquième poste en découlait. Le Chancelier indique que les conséquences de l'absence de communication se chiffrent par la perte d'un important sponsor, la perte d'environ 10 % des effectifs sur la dernière dizaine d'années, la perte financière de 40K€ par an par rapport à l'année 2006. Il en conclut que rien ne peut être mesuré par un audit dans ces conditions si ce n'est le rétrécissement de l'Ordre, en l'absence de politique claire et précise en matière d'information et de Communication. C'est ce qu'il affirme vouloir changer avec la mise en place d'un chargé de relations publiques et de la communication. Désireux de voir les Anyssetiers se construire un avenir et prospérer, le Chancelier M. Panchaud engage tous les membres à voter sans filiosité en faveur de la création du cinquième poste au bureau.

Le Grand Maître C. Jaouen intervient en signalant l'importance de la tâche et la nécessité de bien identifier la mission, ses attendus, ses objectifs, ce que nous attendons de la personne en charge de la Communication. De plus comme la mission est extrêmement large, elle demande une bonne définition du poste et celui d'un profil adapté pour l'assurer. La mission demande aussi compétences pointues et investissement considérable en temps de travail, probablement un temps plein. Elle souhaite, évidemment trouver cette personne bénévole au sein de l'Ordre. Elle s'inscrit aussi dans une prospective qui a pour but d'inscrire l'action sur le moyen terme et répondant aux missions et objectifs que nous envisageons dans les 5, 10 ans. En matière de coûts, là aussi, il est important de bien cerner la mission, de définir le profil retenu du Chargé de communication, pour affiner le chiffrage. Le Chancelier, A-M. Traversa partage les propos de C. Jaouen et donne sa préférence pour un Professionnel. Le Chancelier M. Panchaud reprend la parole pour préciser qu'il voit

à la tête de la communication une personne capable avançant des idées, donnant des impulsions, menant des commissions, partageant avec l'ensemble des Grands Maîtres, animant des projets porteurs de l'O.I.A. et démarchant des sponsors de l'O.I.A. Il rappelle l'urgence de passer à l'acte. Daniel Hamelin, Grand Maître de Bahia de Roses-Costa-Brava, intervient sur la dichotomie relevant de la fonction de Chargé de mission, Membre du bureau, expliquant qu'il s'agit plutôt d'un poste auprès du bureau plutôt que du bureau. Le Grand Maître, A. Lemoine intervient pour demander un minimum de définition du poste de chargé de communication, exprimer son accord pour dissocier la fonction de celle de Membre du bureau, et pour appuyer l'importance que présente la communication en matière de recrutement.

Le Chancelier, S. Sappino, remercie M Panchaud pour le formidable travail réalisé et demande que soit créée dans les meilleurs délais une commission ad-hoc.

Le Grand Maître J-J. Fix intervient pour exprimer son accord sur les principes avancés par C. Jaouen, A. Lemoine et pour renforcer l'aspect mission qui demande au préalable un état des lieux, la définition des contours de la mission, l'élaboration d'un plan d'actions comportant des objectifs clairs et précis, la définition des moyens et aussi celle des aspects financiers. Il exprime l'importance qu'il attache à cette mission qui pour être menée à bien de façon durable requiert des cadrages préliminaires. Ces plans d'actions pouvant être réalisés par des spécialistes intervenant momentanément ou des stagiaires d'Ecoles de Communication ou de Commerce, formules utilisées avec succès lors de ses activités professionnelles. Il exprime sa position sur la fonction du Chargé de Communication et s'interroge sur la nécessité de la création d'un cinquième poste de bureau, rappelant que cette fonction est souvent rattachée au Président ou au Secrétaire Général.

Le Président remercie le Chancelier M. Panchaud, les intervenants et précise que le vote concernant la modification statutaire portera :

-sur le cinquième poste au bureau.

-sur la date limite de dépôt des candidatures au bureau de l'O.I.A. qui est proposée d'être différée au 15 février de l'année des élections.

Le Président signale que la délibération concernant le scrutin de listes n'est pas soumise aux votes puisqu'à une très forte majorité (8 sur 12), elle a été repoussée par les inter-Commanderies.

Suite aux votes, la modification de l'article 9 portant sur la création d'un cinquième poste au bureau de l'Ordre International des Anyssetiers a obtenu : Contre : 31, Abstention : 0, Pour : 19.

La modification est donc rejetée par l'Assemblée Générale, l'article 9 reste inchangé. Le Chancelier, M. Panchaud, exprime ses regrets, accepte la décision et recommande, pour ne pas perdre davantage de temps, la reprise immédiate des travaux et de prévoir la recherche de nouveaux sponsors dès le début de l'année prochaine.

La modification de l'article 11, reportant la date de dépôt des candidatures à un poste au bureau au 15 février de l'année de l'élection a obtenu : Contre : 16, Abstention : 0, Pour : 34.

La proposition étant acceptée l'article 11 sera modifié, incorporant la date du 15 février de l'année des élections comme date limite de dépôt des candidatures à un poste de bureau.

SITUATION DE CHAQUE REGION PRESENTEE PAR SON CHANCELIER (FAITS SIGNIFICATIFS)

Invités par le Président à présenter en complément de leur rapport figurant en annexe 2, les faits significatifs de leur région, les Chanceliers ont relaté :

Région 11 : Le Chancelier signale que sa région ne connaît pas de problèmes significatifs avec cependant la perte de 55 membres, y compris celle résultant de la Commanderie de Val de Saône en Bourgogne.

Région 10 : Le Chancelier fait la déclaration : - Notre vice-Président a tenu à faire la compilation de nos réunions inter-Commanderies pour que tout un chacun puisse en avoir pris connaissance aujourd'hui. Nous le remercions pour sa réactivité ! Le 6 février 2016, les Grands Maîtres de la 10^{ème} Région ont décidé d'une réunion exceptionnelle à Auch pour exposer leur inquiétude sur le devenir de l'Ordre. Il a découlé des discussions, auxquelles 7 GM et autres Dignitaires ont pu participer, le ressenti d'un certain malaise, perceptible dans les Commanderies, souvent lié à un problème de gouvernance. Puisque cela résume l'état d'esprit dans lequel se trouve actuellement la majorité des GM de ma Région, je reprends ce qui a été consigné dans le compte rendu de cette réunion : « Il apparaît que l'Ordre connaît actuellement des « turbulences » et qu'il serait nécessaire qu'il puisse résolument se projeter pour définir des orientations lisibles, partagées par l'ensemble de ses membres. Cela passe par un point d'étape, par un examen critique qui devrait déboucher sur un projet solide, et bien admis. D'ou l'idée du recours à un audit. Audit interne ou externe. Ce point est très largement débattu mais il apparaît, en définitive, que seul un audit externe, malgré son coût qu'on ne peut passer sous silence, serait seul de nature à apporter la garantie requise que l'on est en droit d'attendre d'une opération de l'espèce. » Etant resté, jusque là « lettre morte »,

les GM de la 10^{ème} Région sont toujours dans l'attente d'une quelconque réponse à leur requête. Malgré ce climat hypothétique quant à l'avenir, avec l'espoir d'un retour à l'écoute, à la confiance, à une ambiance sereine, les GM de la 10^{ème} Région continuent à travailler et à œuvrer pour l'aura de l'Ordre International des Anyssetiers.

Région 9 : Le Chancelier relate le fait marquant qui est le changement de 6 Grands Maîtres sur les 9 que comporte la Région 9 après les avoir cités individuellement, il évoque les effectifs dont l'évolution sera favorable avec plus d'intronisations que de départs.

Région 8 : Le Chancelier fait le point des effectifs, en baisse de 3.7%, des versements effectués à 68 % et de la problématique du recrutement. Il signale la très bonne ambiance, la bonne entente des GM. Les œuvres atteignent 51 000€ et comportent les projets significatifs des fauteuils d'artistes et de la Canne Blanche électronique. Pour l'année à venir, il signale le projet « Leucémie et espoir » auquel adhèrent les Commanderies de la Région et externes. Les Grands Maîtres travaillent sur une réflexion relative à un comité d'Éthique, dont le rapport sera remis fin juillet de manière à ce qu'il puisse être présenté à la réunion du G.C.O. du mois de septembre.

Région 7 : Le Chancelier rapporte que la Région se porte plutôt bien avec le redémarrage de Paris et signale que la part culturelle prend de l'ampleur en région, à l'image de la restauration de « Normandie Impressionnistes », opération visible le long de la promenade et largement médiatisée avec des retombées favorables pour les Anyssetiers.

Région 6 : Le Chancelier prêche l'internationalité et des déplacements de réciprocité vers le Nord de façon à renforcer les liens avec les Commanderies de l'Est, du Nord du Benelux, Allemagne. Il demande aussi la tenue des A.G. à Paris pour faciliter les déplacements des Grands Maîtres des Commanderies de la Région. Enfin, il exprime sa grande passion et son souhait de retenir le meilleur et de véhiculer ces beaux messages positifs des Anyssetiers à l'extérieur, garant



de l'image de marque et des potentialités de recrutement.

Région 5 : Le Chancelier informe qu'un trait est tiré sur les turbulences passées, que tous les Grands Maîtres vont de l'avant dans un esprit constructif pour assurer la sérénité et la pérennité de l'Ordre. Suite à la dernière réunion de l'inter-Commanderie, des actions communes d'expositions, de spectacles, de concerts sont envisagées. Il signale la démission du G.M. et du Sénéchal du Pays de l'Ain, la tenue d'une réunion le 24 mai 2016, destinée à la formation d'un nouveau bureau.

Région 4 : Le Chancelier affiche les records de la plus petite Commanderie, celle du Canton de Tessin qui vient de recruter 4 jeunes membres de moins de 30 ans, de la plus grande Commanderie, celle de Fribourg et le record du plus jeune Grand Maître de l'Ordre qui reçoit à nouveau les applaudissements de la salle. Cette jeunesse est un élément permettant aux commanderies et à la Suisse de prospérer.

Région 3 : Le Chancelier rappelle que l'évènement important de la région est l'A.G. et la croisière, organisées par la Ligurie avec des participations très actives de Grands Maîtres d'autres Commanderies. La Région reste très active sur les plans culturels et philanthropiques Il est mentionné le majestueux Chapitre des Trois Vénéties, la stabilité des effectifs, et les intronisations en vue. Comme l'a relaté le Chancelier de la Région 6, il est mentionné l'importance des échanges et rencontres avec les Commanderies voisines de Haute-Savoie, de France, de Suisse, d'Autriche. Des dons sont effectués par chaque Commanderie et une manifestation « Open Day » destinée à faire connaître les Anyssetiers est également signalée.

Région 2 : Le Chancelier informe que la Région comprend 452 cotisants pour 11 Commanderies. En 2015 : 49 intronisations ont été enregistrées. Un nouveau G.M. a été mis en place à Cannes, Jean Baptiste Dadière. Il signale une très bonne ambiance au sein de la Région. Il fait remarquer que le recrutement pose des problèmes variables aux Commanderies, que chaque Commanderie assure diverses animations pour essayer de se faire connaître et recruter. Il fait remarquer que les Commanderies ont été très touchées par le malaise qui s'est instauré suite à la décision concernant la G.M. du Beaujolais. Une inter-Commanderies exceptionnelle a même eu lieu. Un courrier paraphé par l'ensemble des G.M. sur le ressenti de cette décision a été adressé au Bureau et aux G.C.O. Diverses les œuvres sociales : la Région a remis 30561€ de dons, les actions sociales ont été diverses, chaque Commanderie adapte, à sa région, ses actions. Toulon-La-Royale remercie la commission concernée et son Président Hors Lechner qui ont retenu le dossier présenté en faveur d'handicapés. L'Isle-Bourbon représentera son dossier qui porte sur une action à venir vers l'ASFA (projet de décoration des nombreux couloirs desservant les différents étages de l'hôpital, principalement au service pédiatrie). Les actions sociales et manifestations sont plus ou moins bien relatées, ce qui permet une forme de communication vers l'extérieur. Le site « facebook » pour certains est aussi efficace que le site de la Commanderie. Une délégation composée du CH et de G.M. était présente pour l'inauguration des locaux de « Liminana ». Une page dans la presse « Sud Est » dont le tirage est de 60 000 exemplaires, touchant aussi l'Espagne, le Maroc, les USA et l'île de la Réunion a permis une autre forme de communication. Comme l'a signalé le G.M. de Bahia de Rosas un jumelage est en préparation avec la Gascogne (R10).

Suite à ces interventions le Président remercie les Chanceliers et vice-Chanceliers du travail effectué et des informations apportées.

AG 2017 PARIS ET SUIVANTES, CANDIDATURES AG 2017

Le 13 mai 2017 (Réunion GCO : en soirée le 12 mai 2017 Réunion AG le 13 mai 2017)

Suite aux offres réceptionnées le Trésorier Général a élargi la consultation en rajoutant le Novotel de Lyon-Bron où s'est tenue l'AG. en 2015. Les premières estimations sont :

Prestations	'Ibis Paris'	'Mercure Porte de Versailles'	'Novotel Lyon-Bron'
Nuitée	100€	178.90€	82€
Repas (repas haut de gamme)	37€	45€	42.31€
Location salles AG	3 500€	2 400€	950€
Estimation cout global (a)	10773€	12 298€	6 993€
Soirée festive Location salle	1 400€	NC	0€

(a) Cout global de l'OIA comprenant nuitées du 12 au 13 des Chanceliers, location de salles, Matériel AG,...

A la demande d'un Membre, il est indiqué, qu'en complément, les remboursements des frais de déplacement peuvent être estimés à 17 000€, montant réalisé en 2015.

Les investigations seront affinées et présentées au G.C.O. du mois de septembre pour décision. Le Chancelier M. Désirant exprime à nouveau ses regrets de ne pas voir de telles manifestations organisées en Région 6 de façon à faciliter l'assistance Internationale.

AG 2018 : Le Chancelier, G. Vinatier, projette un film de présentation de la Bulgarie où il propose un programme touristique, en complément de l'Assemblée Générale de 2018. Il donne l'histoire de Varna : Mars 2011 : Nomination d'Echevins à Castres , Octobre 2011 : Baillage de Varna, Octobre 2014 : Remise Charte de la Commanderie de Varna.

Le voyage est envisagé du 24 au 31 mai 2018, le prix serait de 1200€ à 1400€, plus supplément de 120€ pour une personne seule. L'hébergement dans des hôtels 4 étoiles. Plusieurs déplacements de Maîtres ont déjà été effectués à l'occasion de chapitres, rencontres amicales, conviviales et de bonne humeur. Les vols sur Sofia sont possibles à partir de nombreux aéroports, Le Sud dispose d'un vol intéressant de Lufthansa à partir de Toulouse. Les informations de ce voyage seront publiées sur le site. Le lieu de l'AG à définir est envisageable sur Paris, Toulouse, Bulgarie, autres.

PAUSE :

Le Président rappelle les modalités des votes secrets relatifs à L'article 20 du règlement intérieur, à l'article 9 des statuts (portant sur la création d'un cinquième poste au bureau) et de l'article 11 (portant sur le report au 15 février de l'année des élections, la date limite du dépôt des candidatures à un poste de bureau).

Il propose la répartition des Grands Maîtres en trois ateliers sur l'application du manuel du grand Maître, animés par M. Boquillon, J-P. Bautista, J-F. Brébion.

Après une belle animation, réalisée par les Ecoliers en tenue d'époque, le Président lance les opérations de votes et invite les membres à se restaurer dans les enceintes du Priamar où les Membres ont pu apprécier la qualité de l'accueil et de l'organisation d'ensemble de l'A.G. La séance de l'Assemblée générale est suspendue de 13h 30' à 15 h 30'.

MESSAGE DE POLITIQUE GENERALE DU PRESIDENT.

Le texte complet du message de politique générale, présenté lors de l'Assemblée Générale, est joint en annexe 3 du PV. Il concerne un fort engagement d'avancer la mission de communication qui fera l'objet de propositions au G.C.O. du mois de septembre, la mise en place des abondements d'œuvres réalisées par les Commanderies tel que proposé par Horst Lechner et la Commission des œuvres qu'il remercie, les travaux de modernisation et de traduction sur site, le renouvellement effectué des équipements informatiques, la réalisation du fichier imagé des fournitures disponibles de l'O.I.A. Il remercie les trois Membres du Bureau du soutien sans faille apporté lors des tempêtes qu'a connues l'Ordre, Il s'engage sur la mise en place d'un comité (Ethique) de façon à ce que de telles situations ne se reproduisent (Propositions au Bureau et G.C.O. du mois de septembre, effectuées par la Région 8), remercie la Région 8 de sa contribution, et déclare que sa position sur les élections de 2017 sera donnée lors du G.C.O. de septembre.

QUESTIONS DIVERSES

• Le Président rappelle qu'il a sollicité ces questions par écrit par souci d'organisation et d'efficacité de redondances. Celle soumise par le Grand Maître A. Lemoine a été traitée lors des débats afférant à cette question, il invite le Grand Maître Albert Coudray à faire sa déclaration :

« Chers Amis du Grand Conseil de l'Ordre, Chers Dignitaires, Chers amis Anyssetiers de tous horizons. Si j'ai demandé à prendre la parole, c'est que j'estime que la situation est grave et que la pérennité de l'Ordre est en danger. Car en dehors de nos dons, les Anyssetiers ont pour but la culture de l'amitié sans contrepartie. Mais, chers amis, où nous rencontrons-nous ? Lors des Intronisations, oui, au niveau Régional ! Mais au niveau international, où ? A l'Assemblée Générale, me direz-vous ! Mais c'est insuffisant à mon avis pour tisser un lien d'amitié. Lors d'un voyage Anyssetiers de quelques jours ? Bonne idée, mais quel actif de la vie civile peut se permettre en plus de l'A.G. 4 à 5 jours de vacances hors famille ? Aucun ! Regardons ce qui se passe autour de nous, Kiwani, Lions, Rotary, etc., et j'en passe. Tous ont des conventions qui ont pour but qu'après le travail les gens se rencontrent et se connaissent. Or aux Anyssetiers, nous avions nos Congrès d'un jour de travail intensif « AG » suivi de deux jours récréatifs où dans le cadre de visites, des échanges informels générés, se crée et se tisse l'amitié Anyssetière. Sans cela, nous allons nous perdre dans l'immense désert de l'indifférence ! Car quelle motivation, vais-je avoir pour aller visiter cet inconnu au loin, à quelques centaines de km ? Aucune ! Par contre, si je vais visiter cet ami rencontré au congrès qui m'a insufflé le feu sacré de sa Région, cela est tout différent tant au niveau de la motivation et de l'état d'esprit positif qui lie notre Ordre et qui en fait sa force que tant de clubs nous envient. Voilà la raison d'être de nos Congrès ! Je me permets de l'illustrer par deux exemples personnels : Au congrès de Venise, mon ex épouse Anna se lie d'amitié avec Marie, amie d'un Anyssetier. L'année d'après, Anna devient témoin de leur mariage. Le deuxième exemple est consécutif au congrès d'Avignon où en déboulonnant, je fais la connaissance de JC C. Il me parle de la Commanderie du Nivernais. Séduit je lui promets d'assister à son intronisation Quelques jours avant le départ, j'ai pris la carte et malgré la distance de 800 km, j'ai fait le déplacement de bonté de cœur. Si je n'avais pas fait sa connaissance j'aurais hésité !

Je regrette donc la décision du G.C.O. qui à la suite d'avis émis par les inter-Commanderies à supprimer les congrès. Or les inter-Commanderies n'ont pas de pouvoir législatif, seule l'Assemblée Générale a le pouvoir de décider et d'entériner une décision et ceci à travers un vote. Je souligne que l'année passée, j'ai déjà pris la parole à ce sujet et on acte ! Mais excusez-moi ce n'est pas correct, cela ne veut rien dire. Il n'y pas eu de vote ! Il est clair qu'aujourd'hui et conformément aux statuts nous ne pouvons car il est précisé que tout vote doit être soumis par écrit deux mois avant l'Assemblée. Cependant, chers Anyssetiers, aujourd'hui, nous pouvons, en tant qu'Assemblée Générale, demander au Grand Conseil de l'Ordre d'organiser un vote à bulletins secrets sur ce sujet des congrès de trois jours que nous souhaitons réinstaurer. Donc, je vous demande solennellement, si vous êtes d'accord avec l'organisation d'un vote en 2017, de vous lever. Après avoir constaté que la majorité des Membres s'étaient levés, A. Coudray indique que l'Assemblée Générale mandate le Président d'organiser en 2017 un vote à bulletins secrets sur la question : Voulez-vous des congrès d'une durée de trois jours.»

• Le Président rappelle l'historique de cette décision qui effectivement a été prise à la suite d'une consultation effectuée en inter-Commanderies et des avis défavorables émis. Par contre, il indique que la situation n'est pas figée et qu'il appartiendra au prochain Bureau de réexaminer et de proposer le cas échéant cette question à l'Assemblée générale.

• Plusieurs Membres ont pris la parole pour exprimer leur attente de voir les congrès rétablis en raison essentiellement des rencontres et liens d'amitié qu'ils permettent d'établir.

Suite à une question posée par le Grand-Maître de Nîmes relative aux frais comptabilisés par la commission des Congrès, le Président a précisé que cela correspondait à la mise en place par le G.C.O. d'une commission de réflexion et de propositions destinées à organiser les manifestations à venir en raison de plusieurs difficultés qui étaient apparues lors de la programmation ou mise en place de ces manifestations.

• Le Chancelier, M. Désirant rappelle les circonstances ayant conduit à la création de cette commission, la mission qui lui incombait, le contexte et le travail effectué par les cinq membres .

• Il a aussi été précisé que la prise en charge des cotifs de l'A.G. serait effectuée par l'Ordre en cas d'organisation d'un Congrès par une Commanderie.

• Les Grands Maîtres des Commanderies concernés annoncent le jumelage des Commanderies de Gascogne et de Bahia de Rosès Costa- Brava dont la cérémonie se déroulera le 22 octobre 2016 lors du Chapitre de Rosès. A cette occasion, plusieurs interventions ont rappelé des jumelages existants pour certains depuis des décennies.

• Le Président confirme aussi, à la demande de Guy André Thuret, que l'intronisation d'un Membre ne peut se faire qu'en présence de ce Membre au Chapitre Magistral. Une remarque a porté sur les cartes d'identification, de l'espace réduit pour apporter les renseignements et utilisé.

• Le Président remercie les participants du travail effectué au cours de l'Assemblée Générale., Remercie les Organisateurs, Remercie Juliana à qui il est remis par le Chancelier A-M. Traversa un présent. Le Président lève la séance à 16h50.

Le Secrétaire Général
Michèle Boquillon

Le Président
Michel Champion



Bon Samaritain tu Seras

Commanderie de La Vallée d'Aoste

« En mémoire de Riccardo Formica »

Le 28 octobre 2015, à Turin, à la présence d'un public varié, de Mara Formica veuve de Riccardo, Chancelier honoraire décédé de la Région 3, de chercheurs, médecins, et Anyssetiers parmi lesquels le Chancelier Traversa, le vice Chancelier honoraire Enrietti, le Grand Maître du Piémont Brighen et le Sénéchal Torchio Tartaglino a eu lieu la cérémonie de la remise du don à la mémoire de Riccardo

Au chef du département de la structure complexe d'anesthésie et réanimation - AOU - de l'hôpital CTO de Turin - Ville de la santé et de la science



- professeur Bernardino Maurizio, a été remis un soulève malades à balance de dernière génération, à la suite d'une conférence pointue visant la contextualisation du don. Un moment de convivialité et remerciement s'est déroulé grâce à la générosité de Madame Formica dans l'esprit anyssetier le plus vif.

Distinctions



Pour Jean-Claude Pieribattesti, Grand Maître Honoraire de la Commanderie de l'Isle-Bourbon, promu Chevalier de la Légion d'Honneur, cette distinction couronne une vie consacrée à la recherche au service du développement économique de l'île.

Professeur des universités en chimie et biologie moléculaire et chercheur actif, son intérêt pour les plantes a débouché sur des dizaines de travaux scientifiques et de communications, sur l'obtention de brevets nationaux sur des procédés d'extraction d'arômes (vanille, fruits, agrumes) et internationaux dont l'un sur le vapocacking et la flash détente, utilisé avec le concours de l'Inra dans le monde entier, de l'Australie à la Californie pour le prétraitement de la vendange donnant une meilleure qualité au vin.

A la Réunion, il a été, entre autres, délégué régional à la recherche et à la technologie, président de la Technopole, professeur émérite, à l'origine des associations sur les plantes aromatiques et médicinales dans les Dom-Tom qu'il visite régulièrement, de la première société de recherche « Aurore & développement » avec ses collègues associés, consultant pour le gouvernement de l'île Maurice.

Côté caritatif, grâce au comédien Dominique Patrel, également Légionnaire, il a créé avec Sylviane son épouse la Commanderie de l'Isle Bourbon, après avoir été Maître dans celle du Havre-de-Grâce.

Agenda

(Manifestations connues à ce jour, sous réserve de modifications qui seraient apportées ultérieurement par les Grands Maîtres)

04 Juin : . ORLEANAIS-SOLOGNE . NIMES-CAMARGUE-CEVENNES . GENEVOISE . POITOU . ISLES DE LA POLYNESIE FRANCAISE	02 Juillet : . TOSCANE . COMTE-DE-L'YSSINGELAIS 16 juillet : . PAYS-DE-LEON-CORNOUAILLE	1er Octobre : . ANJOU . SAVOIE . LANDES . ISLE-BOURBON	29 Octobre : . PAYS-DE-NEUCHÂTEL . PIEMONTE
11 Juin : . GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG . PAÏS-DE-BRIVE . SAINT-ETIENNE-EN-FOREZ	10 Septembre : . REGION-RHEIN/RHUR . COTE BLEUE . TULLE-VAL-DE-CORREZE . BERRY	08 Octobre : . VARNA-DOUBRODJA . LIMOUSIN . SARRE (IC) . NIVERNAIS . PROVENCE . HAUTE-NORMANDIE . HAUTE BRETAGNE	5 Novembre : . PAYS-DE-FRIBOURG . LORRAINE . TOURAINNE
18 Juin : . LA BAULE-PRESQU'ILE-GUE RANDAISE . PAYS-DE-VAUD . PAYS-BASQUE . MARCHES-D'OPALES . LIGURIE	17 Septembre : . VALAIS . MAINE-ET-PERCHE . CREUSOT-CRISTALLERIE	15 Octobre : . GUYENNE-OCCITANE . LOIRE-OCEANE (IC) . AUTUN LA ROMAINE	19 Novembre : . TERRES-PICARDES . CHINON-FLEUR-DE-FRANCE . BAS-LANUEDOC . HAUT-LANUEDOC . INDRE-EN-BERRY
25 Juin : . HAUTE-SAVOIE-MONT-BLANC . VAL-DE-METZ . COMTES-NORD-CATALANS	24 Septembre : . OMBRIE (date non fixée) . BEARN-BIGORRE . LA-MARCHE . ALSACE . ISLES ANGLO-NORMANDES ? . ROANNAIS-BRIONNAIS . ROME-LAZIO . CANNES-ESTEREL	22 Octobre : . BOURGOGNE . COLOGNE . BAHIA DE ROSES (IC) . CHOLETAIS-MAUGES-BOCAGE-VENDEEN	26 Novembre : . LYONNAIS
			17 Décembre : . VALLEE-D'AOSTE
			28 Janvier 2017 : . PARIS-ISLE-DE-FRANCE